

**Une seule aide par enfant, par an et pour une activité sera délivrée.**

Le montant de l'aide sera perçu par votre association sous forme d'une subvention, courant décembre.

Il est donc à sa charge de vous déduire ou rembourser le montant de l'aide sur votre adhésion annuelle.

*Bonne saison sportive et culturelle à tous*

## FAMILLE

**1** Récupérer le formulaire pass'famille  
(mairie, site internet, clubs)

À partir du 1<sup>er</sup>/09

**4** Dépôt du dossier complet  
au bureau des sports  
par la famille  
jusqu'au 31/10

## ASSOCIATION

**2** Visa du club  
sur le formulaire pass'famille  
(il est la preuve d'une inscription  
validée dans le club)

## SERVICE des SPORTS

**5** Vérification & Délivrance  
du pass'famille par le service  
des sports

**3** Demande d'une caution de 65€  
(facultative - à l'appréciation de  
l'association)

**6** Transmission de la liste des  
bénéficiaires  
à l'ensemble des associations à  
la fin du dispositif  
par le service des sports



**Du 1er septembre au  
31 octobre 2019**



## Formulaire de demande d'obtention du Pass' Famille 2019-2020

**Bénéficiaire d'une aide\*  
de 65€**  
sur l'adhésion annuelle d'une  
activité extrascolaire par enfant  
et par an

### A transmettre au service des sports

- ⇒ **Sur place, sans rdv**  
Lundi & Mercredi de 9h00 à 12h00 ou de 14h00 à 17h30  
**! Nouvelle adresse !**  
6/8 rue des jardiniers - Quartier Ordener
- ⇒ **Par courrier** 3 place Henri IV — 60300 SENLIS
- ⇒ **Par mail** [service.sports@ville-senlis.fr](mailto:service.sports@ville-senlis.fr)

03.44.32.00.88

Formulaire téléchargeable [www.ville-senlis.fr](http://www.ville-senlis.fr)

\* voir conditions à l'intérieur

## Le Pass' Famille 2019-2020

Le coupon Pass' Famille sera établi  
sous réserve de conformité du dossier

### \*Les conditions à remplir:

- ⇒ Pratiquer une activité sportive, culturelle ou de loisir dans une association senlisienne
- ⇒ Etre né entre le 1<sup>er</sup> janvier 2002 et le 31 décembre 2013 (de 6 à 17 ans inclus)
- ⇒ Percevoir l'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS) ou l'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé (AEEH)
- ⇒ Etre domicilié à Senlis

### PHOTOCOPIES à fournir

- justificatif de domicile (*quittance de loyer, EDF...*)
- justificatif ARS ou AEEH
- livret de famille
- visa de l'association (cf cadre réservé à l'association)

merci d'écrire LISIBLEMENT en majuscule

### Responsable légal

Nom .....Prénom.....

Portable .....Tél.....

Adresse mail .....

Adresse .....

60300 SENLIS

Je soussigné Mme - M. .... certifie l'exactitude des éléments ci- dessus.

Senlis, le ...../ ...../ 2019

Signature

## Attestation de PASS' FAMILLE 2019-2020

### 1er enfant bénéficiaire

Cadre réservé à  
l'association

Nom & Prénom du bénéficiaire

.....

Date de naissance

.....

Tampon du club

Cadre réservé à  
la mairie

N°.....

Date .....

65€

### 2ème enfant bénéficiaire

Cadre réservé à  
l'association

Nom & Prénom du bénéficiaire

.....

Date de naissance

.....

Tampon du club

Cadre réservé à  
la mairie

N°.....

Date .....

65€

### 3ème enfant bénéficiaire

Cadre réservé à  
l'association

Nom & Prénom du bénéficiaire

.....

Date de naissance

.....

Tampon du club

Cadre réservé à  
la mairie

N°.....

Date .....

65€